

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture et la SARL Faucher.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>




Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

MAÏS



Stades phénologiques et observations du réseau

Entre le 30 juin et le 8 juillet, 14 parcelles ont été observées :

-  7 % sont au stade « 7 feuilles » ;
-  86 % sont au stade « Plus de 9 feuilles » ;
-  7 % sont au stade « Extrémité panicule visible ».

Commune	Date de semis	Variété	Date d'observation	Stade	Cicadelles	Pucerons (% plantes touchées)	Nbre pucerons/plante	
87-Verneuil/Vienne	16/04/2014	LG 30275	07-juil	+ de 9 feuilles				
87-Aixe/Vienne	23/04/2014	Arpège CS	07-juil	+ de 9 feuilles				
87-Flavignac	26/04/2014	Anjou 277	07-juil	11 feuilles		100%	1 à 10	
87-St Laurent/Gorre	02/05/2014	Ronaldinio	<i>Parcelle non observée</i>					
87-Janailhac	04/05/2014	Anjou 277	07-juil	+ de 9 feuilles				
87-Couzeix	05/05/2014	Es Garant	07-juil	+ de 9 feuilles	Présence	30%	> 1	
23-St Chabrais	05/05/2014	Prosper	07-juil	+ de 9 feuilles		100%	1 à 10	
87-St Jean Ligoure	05/05/2014	Carami CS	07-juil	+ de 9 feuilles				
87-Panazol	06/05/2014	Presta	07-juil	extrémité panicule visible	Présence			
23-Ste Feyre	06/05/2014	Geoxx	30-juin	+ de 9 feuilles	Présence		1 à 10	
23-Lafat	07/05/2014	Herculi CS	07-juil	+ de 9 feuilles	Présence	70%	2	
87-Linards	10/05/2014	Mantor	07-juil	+ de 9 feuilles				
87-Glandon	11/05/2014	LG32 275	08-juil	+ de 9 feuilles	Présence			
87-Le Vigen	16/05/2014	Borelli	01-juil	+ de 9 feuilles	Présence			
19-St Chamant	24/05/2014	LG30 240	<i>Parcelle non observée</i>					
87-Mézière/Issoire	17/05/2014	PR39F58	30-juin	7 feuilles				

Pucerons

Observations du réseau

Des populations de pucerons sont observées sur les parcelles de Flavignac, Couzeix (87), Saint-Chabrais, Sainte-Feyre et Lafat (23). Néanmoins, les attaques sont globalement de faible intensité (de 1 à 10 pucerons par plante).

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53

ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Seuils de nuisibilité

Ravageurs	Stade sensible	Seuil de nuisibilité
Pucerons <i>Metopolophium</i>	3 à 10 feuilles	5 puc./plante avant 3-4 feuilles
		10 puc./plante entre 3 et 6 feuilles
		20 à 50 puc./plante entre 6 et 8 feuilles
		100 puc./plante après 8-10 feuilles
Pucerons <i>Sitobion</i>	3 à 10 feuilles début juillet - début août	500 puc. / plante (avec présence d'ailés)
Pucerons <i>Rhopalosiphum</i>	début juillet - début août	Si population de pucerons en développement avec plus de 5% des panicules porteuses de colonies

Evaluation du risque – pucerons

Il faut être vigilant pour les *Sitobion* à partir de 500 individus / plante. Néanmoins, nous atteignons la fin du stade de sensibilité.

Cicadelles

Observations du réseau : On note la présence de cicadelles sur les parcelles de Couzeix, Panazol, Le Vigen, Glandon (87), Sainte-Feyre et Lafat (23).

Symptômes : Dès 5-6 feuilles, on observe des ponctuations blanches (prélèvements de sève) sur les feuilles de la base des plantes.

Evaluation du risque – cicadelles

La présence des cicadelles est normale à ce stade : les conséquences sur le rendement sont nulles.

L'Ambroisie, une adventice des cultures dangereuse pour la santé

L'ambroisie : une plante des terrains nus

Elle colonise préférentiellement les terrains remaniés : parcelles agricoles, lits de rivières, chantiers industriels, bords de routes... Elle est pratiquement absente des milieux fermés (prairies, forêts,...).

Plante annuelle, elle émet son pollen très allergisant à partir du 20 août en Limousin et se propage uniquement par ses graines, nombreuses, qui tombent au sol fin septembre.

Germination de mars à mai, floraison en août septembre et grenaison en septembre octobre.

En Limousin, en 2014, elle a été identifiée sur plus de 40 communes notamment en nord Creuse, Haute-Vienne et basse Corrèze.

Un dispositif spécifique d'observation est mis en place par la FDGDON Haute Vienne (Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute Vienne) le CPIE (Centre Permanent d'initiative pour l'environnement) des pays Creusois, le CPIE de la Corrèze et en partenariat avec le Conservatoire Botanique du Massif central.



Risques pour la population

Un fort pouvoir allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août/septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...), La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour tous renseignements complémentaires et pour participer au repérage des plants d'ambroisie, contacter :

FDGDON Haute Vienne - tél : 05 55 04 64 06, mail fdgdon87@gmail.com

CPIE DES Pays Creusois – tél : 05.55.61.95.87, mail abodin@cpiepayscreusois.com

CPIE de la Corrèze - tél : 05.55.95.93.79 mail florence.compain@yahoo.fr

Ou votre conseiller habituel qui pourra prendre contact avec les référents départementaux.

Consultez la liste des espèces qui peuvent être confondues avec l'ambroisie en suivant ce lien :

<http://www.ambroisie.info/pages/reconn.htm>

Un site Internet est spécialement dédié à la thématique : l'Observatoire des ambrosies

À découvrir sur ce lien : <http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm>

A RETENIR

MAIS

Stade de + de 9 feuilles à extrémité de la panicule visible : on observe généralement un **bon développement du maïs**

PROCHAIN BULLETIN FIN JUILLET / DEBUT AOUT

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

